

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf : DCM/2015/n° 39/7.1/19.03/18

Nombre des membres		
En Exercice	Présents	Qui ont pris part à la délibération
29	28	28

Date de la convocation : 10/03/2015
Date de l'affichage : 13/03/2015

SEANCE DU 19 MARS 2015

L'an deux mille quinze,
Le DIX NEUF MARS à 17 H 30

Le Conseil Municipal d'Aigues-Mortes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre Maumejean, Maire d'Aigues-Mortes.

Présents :

Pierre MAUMEJEAN, Gilles TRAUULET, Noémie CLAUDEL, Philippe CATHALA, Marielle NEPOTY, Arnaud FOUREL, Patricia VAN DER LINDE, Jean Claude CAMPOS, Jeanine SOLEYROL, Claude LAURIE, Patrice DEVILLE, Alain BAILLIEU, Jean Claude BASCHIOU, Ariane MOLLUNA, Michel LEBLANC, Christelle BERTINI, Véronique BONVICINI, Sabine ROUX, Olivier BERTRAND, Maguelone CHAREYRE, Nathalie THEODOSE, Rachida Bouteiller, Cédric BONATO, Fabrice Labarussias, Alexandra Bonnet, Guillaume Ber, Amandine Jacinto, Stéphane PIGNAN.

Absents : Hélène THELENE.

Secrétaire de séance : Véronique BONVICINI

OBJET :

**BUDGET COMMUNE
AFFECTATION DES RESULTATS 2014**

Rapporteur : Mme Soleyrol

Le compte administratif 2014 qui vient d'être adopté met en évidence :

- Pour le budget principal :
 - Un excédent de fonctionnement de : 734 591.40 €
 - Un excédent d'investissement de : 478 923.10 €
- Pour le budget annexe Centre social (supprimé à compter du 1/1/2015) :
 - Un excédent de fonctionnement de : 30 748.56 €
- Soit globalement :
 - Un excédent de fonctionnement de : 765 339.96 €
 - Un excédent d'investissement de : 478 923.10 €

Il est proposé au conseil municipal

- D'affecter la totalité de l'excédent, soit 765 339.96 € en excédent de fonctionnement reporté

Le conseil municipal, après en avoir débattu et à la majorité :

Pour 22. Contre : 6 : Rachida Bouteiller, Cédric Bonato, Fabrice Labarussias, Alexandra Bonnet, Guillaume Ber, Amandine Jacinto
- adopte la proposition



Le Maire,
Pierre Maumejean

Certifié exécutoire compte tenu des :

- date de transmission à la Préfecture : 23/03/2015
- date d'affichage : 23/03/2015

Accusé de réception en préfecture
030-213000037-20150319-DCM-2015-39-DE
Date de télétransmission : 23/03/2015
Date de réception préfecture : 23/03/2015